



Coraf Action

N° 36

LETTRE D'INFORMATION POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

CORAF/WECARD : L'ombre du président défunt a plané sur ses assises

A LA SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, l'atmosphère n'était pas vraiment aux joyeuses retrouvailles, mais au recueillement. A la mémoire de son défunt président, le docteur Koffi Sié, décédé, il y a tout juste deux mois, le 28 mars 2005, de vibrants hommages fusèrent de partout, de ses collègues directeurs nationaux, des Partenaires scientifiques et techniques, des Partenaires financiers et des invités (voir deux articles suivants). C'était, du 18 au 21 mai 2005, à Dakar, sous la présidence respective du docteur Oumy Khaïry Guèye Seck, ministre sénégalaise de l'élevage, de M. Fabacary Bodian, directeur de cabinet du ministre sénégalais de la recherche scientifique et technologique et en présence du docteur Emmanuel Owusu-Bennoah, vice-président et

président par intérim du Conseil, ayant à ses côtés le docteur Paco Sérémé, secrétaire exécutif, et du docteur Papa Abdoulaye Seck, prési-



Feu le président Koffi Sié.

dent du Forum pour la recherche agricole en Afrique, ayant à ses côtés le

Au nom de la communauté scientifique Ouest et Centre africaine, une forte délégation du CORAF/WECARD, dirigée par le vice-président, docteur Emmanuel Owusu-Bennoah, a assisté à la levée du corps de son président défunt, le 13 mai 2005, à Ivosep,

et à son inhumation, le 14 mai, à Assikaso, son village natal, en Côte d'Ivoire. C'est à cette dernière occasion que cette oraison funèbre a été prononcée par le secrétaire exécutif, le docteur Paco Sérémé.

JEUDI 31 MARS 2005, nous l'attendions à Dakar pour venir présider la réunion du Comité de Suivi et d'Orientation du Projet d'Appui à la Recherche en Afrique de l'Ouest, quand, le lundi 28 mars, comme

l'effet d'un tonnerre, la terrible nouvelle se propagea,

Biotechnologie-biosécurité Le futur Programme prend corps

S I C'ÉTAIT UN TUNNEL, AUJOURD'HUI on est presque arrivé au bout. Le projet de Programme sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre est « frais et disponible ». Le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles y passe en revue les opportunités et applications potentielles de la biotechnologie dans le domaine agricole. Aux décideurs politiques il sert de guide d'identification des domaines d'investissements très rentables. Aux scientifiques il définit le plan d'action devant mettre en œuvre de futur Programme qui vise l'utilisation intégrée de la biotechnologie et de la biosécurité pour le renforcement des capacités de recherche et de développement. Aux partenaires financiers il offre des opportunités de financements sujettes à d'importantes négociations pour soutenir les futurs projets de recherche.

Jouissant d'un haut niveau de soutien et d'appropriation de la part à la fois des scientifiques, des Organisations professionnelles agricoles, du Secteur privé, des décideurs et des médias, ce projet de Programme initie une approche novatrice fondée sur les produits, en vue de renforcer les capacités, de créer un système de Fonds compétitif en biotechnologie, de bâtir des consortiums entre les pays de la sous-région et en leur sein, d'élaborer une réglementation biosécuritaire, d'harmoniser les procédures nationales en cette matière. Aux scientifiques, régulateurs, vulgarisateurs et producteurs, la première composante de cette approche leur fournira de l'expérience en « temps réel ». Au grand public, la deuxième composante fournira une meilleure opportunité de prendre des décisions en toute connaissance de cause, c'est-à-dire sur la base des bénéfices et des risques potentiels associés à chaque produit, que ce soient une variété, une méthode de propagation végétale, un nouveau kit de diagnostic pour la détection de maladies d'animaux et de végétaux, un nouveau vaccin, une technologie de reproduction pour

améliorer la production animale, tous ceux-ci pouvant directement contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la croissance économique et de la qualité nutritionnelle et environnementale dans la sous-région. Quant à la troisième composante de cette approche, la participation de tous les acteurs sera garantie par le partage de l'information et de l'expertise scientifique à travers le système d'information et de communication prévu. Mais ce soutien n'étant pas, à lui seul, suffisant, celui des Organisations intergouvernementales de la sous-région sera très recherché. Le financement prévu, qui pourrait être soutenu par des partenaires potentiels très intéressés, tels le

La concurrence même chez les plantes

E N AFRIQUE, LES CULTURES VIVRIÈRES se font essentiellement en association. L'association permet de diversifier la production et de l'étaler dans le temps. Mais les espèces végétales associées entrent en compétition aussi bien pour la lumière solaire que pour les nutriments du sol. Elles peuvent donc se nuire au milieu de leur



Le Stylosanthes en association culturale avec le riz.

production où cette compétition est la plus rude. C'est dans le but d'étudier les mécanismes de cette dernière qu'un modèle de compétition a été mis au point par le Centre national de recherche agronomique de Côte d'Ivoire.

En connaissant ce type de compéti-

Fonds international pour le développement agricole, l'United States Agency for International Development, la Coopération française, la Banque mondiale, couvrira les volets de la biotechnologie, de la biosécurité et de la gestion. Ces volets peuvent être financés séparément sans que cela ne compromette l'objectif du futur Programme sous-régional qui, rappelons-le, est d'atteindre le renforcement des capacités par le développement et l'utilisation en sécurité des produits issus de la biotechnologie.

Contact : Harold Roy-Macauley
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP,
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : harold.roymacauley@coraf.org
Internet : www.coraf.org

tion, ce modèle de compétition, baptisé « Intercom », permet de mieux gérer l'association des cultures et de réduire leurs nuisances réciproques. Il peut également être utilisé pour améliorer la gestion des systèmes de cultures intégrant plusieurs plantes et pour optimiser leurs productions par l'intervention du producteur sur la date et la densité des semis.

En l'appliquant à la culture associée du riz pluvial et des légumineuses fourragères — pois d'angole (*Cajanus cajan*) et Stylosanthes (*Stylosanthes*

hamata), on a noté une perte de rendement en riz compensée par une production de fourrage qui sert à améliorer la fertilité du sol.

Contact : René Akanvou
CNRA, O7 BP 13 Abidjan 07, Côte d'Ivoire

USAID-CORAF/WECARD

Toujours évaluer les réseaux

QUI DEMANDAIT APRÈS NGOY, « NGOY est là » est bien le dicton qui semble avoir inspiré la décision commune de l'United States Agency for International Development et le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles d'évaluer leurs Réseaux associatifs de recherche sur le riz, le maïs, le sorgho et le mil. Aujourd'hui, la chose tant attendue est chose faite : leur évaluation a permis leur regroupement en une seule et unique entité appelée Réseau céréales. C'était le 22 février 2005, à l'issue de l'atelier des membres de ces réseaux, des représentants du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Agency, des Centres internationaux de recherche agronomique, de l'Institut du Sahel et du Secteur privé africain, sous la présidence de M. Paco Sérémé, secrétaire exécutif du Conseil, et de M. Rolf Anderson, chef de l'équipe agriculture et sécurité alimentaire du bureau régional de l'Agency, et avec facilitation de M. Michel P. Sédogo, président du Comité scientifique et technique du Conseil. L'atelier visant à étudier le renforcement des rôles de coordination des réseaux des SNRA, des rôles de gestion des activités des partenaires au développement et la définition des mécanismes de fonctionnement du Réseau céréales, les participants ont élaboré un plan d'action triennal assorti d'un chronogramme d'exécution des tâches. Mais que dit l'évaluation des Réseaux riz, maïs, sorgho et mil ? Au niveau des acquis, on peut avancer avec certitude qu'ils ont eu un impact réel, notamment sur l'accroissement des productions agricoles et sur les producteurs impliqués dans la mise en œuvre des différents processus. Au niveau des insuffisances, on a noté la non-implication des Universités aux activités de ces réseaux, la dépendance de ces derniers vis-à-vis des Partenaires financiers, leur manque d'apport en valeurs ajoutées, le faible accès des producteurs aux semences. A ceux-ci s'ajoute le fait que, dans le passé, le

problème du rôle et de la place du CORAF/-WECARD dans leur fonctionnement presque autonome n'ont pas été effectifs et leur coordination a toujours été assurée par les Centres internationaux, soi-disant parce qu'ils offraient un environnement scientifique, technique et administratif adéquat. Au niveau des perspectives, on a souligné la nécessité pour le nouveau réseau d'acquiescer un leadership fort et efficace, d'identifier des problématiques largement partagées et de programmer d'une manière claire et réaliste les activités.

Au cours des échanges de vues qui ont suivi cet exposé, l'Agency a été

Le Réseau céréales tel qu'il sera lancé

D'ici fin 2005, les actions prévues pour le lancement du nouveau Réseau céréales sont les suivantes :

élaborer les cahiers des charges et projets de protocole d'accord.

discuter avec les directeurs généraux des Centres internationaux.

élaborer les textes régissant le nouveau réseau et un plan triennal se basant sur les plans quinquennaux des anciens réseaux.

les faire adopter par l'Assemblée générale du CORAF/WECARD.

lancer les appels d'offres de coordination du Réseau céréales et d'animation de ses groupes de travail.

soumettre ce plan triennal à l'USAID.

finaliser les concertations avec les Centres internationaux et y désigner les correspondants du Réseau.

dépouiller les appels d'offres.

soumettre le programme annuel de travail accompagné de son budget.

signer les divers protocoles d'accord et contrats.

démarrer les activités du réseau.

félicité pour avoir soutenu cette évaluation des réseaux, mais leur irrégularité a été déplorée, la dernière datant de neuf ans, plus exactement de 1996, ce qui les met en déphasage par rapport aux réalités et besoins de l'heure ; les réseaux ont également eu un impact positif sur le renforcement des capacités et la circulation des informations, mais les producteurs et le Secteur privé ont été faiblement impliqués à leurs activités et l'apport en valeurs ajoutées des produits a été faible à cause de la non-prise en compte des aspects liés à leur commercialisation et au marché ; les Systèmes nationaux ne disposent certes pas des capacités scientifiques et institutionnelles des Centres internationaux, mais leur responsabilisation dans la coordination du nouveau réseau va justement permettre la création des conditions de leur renforcement.

La caution politique nécessaire

Ainsi, l'atelier a réaffirmé que l'Assemblée générale du CORAF/-WECARD est l'organe suprême à laquelle les Unités opérationnelles, dont les réseaux, sont tenues de rendre compte, étant entendu qu'il est le seul et unique responsable de la coordination et de l'animation de la recherche et du développement agricoles dans la sous-région, et a recommandé que la coordination des réseaux soit désormais confiée aux Systèmes nationaux ou à toute autre structure membre sur la base d'un cahier des charges et d'un processus de sélection, que les quatre réseaux soient regroupés en un seul Réseau céréales qui capitalisera tous les acquis précédents et comportera des groupes de travail par filière — riz, sorgho et mil, maïs — sur la productivité agricole et ceux sur la création de plus-values dans la production agricole - semences, intrants, marchés, etc. L'atelier a également défini le rôle de chaque acteur dans le nouveau réseau, considérant que celui de son comité de pilotage et d'orientation est de veiller à l'adéquation de ses activités avec les priorités du Plan stratégique du CORAF/WECARD ; celui des groupes de travail thématiques est d'accroître la productivité de ces quatre céréales et de créer des plus-values avec leurs semences, leur transformation et les

marchés ; celui des partenaires scientifiques et techniques est de fournir du matériel génétique, des équipements, des banques de données et un appui technique, de renforcer les capacités à travers la formation et de s'impliquer dans les programmes de recherche, toute chose devant faire partie d'un protocole d'accord entre le CORAF/WECARD, les Centres internationaux et les Centres de recherche avancée auprès desquels, d'ailleurs, un correspondant jouant le rôle de facilitation et d'interface est désigné ; celui des Organisations professionnelles des producteurs et des Organisations non gouvernementales est de participer aux recherches, à la définition des priorités et aux activités de transfert de technologie ; celui du Secteur privé est de participer aux recherches, à la conception du matériel de transformation et de l'équipement agricole, aux études marketing d'identification des besoins du marché et au financement des activités de recherche ; celui des Organisations intergouvernementales est de procurer au CORAF/WECARD la caution politique nécessaire, de l'aider à faciliter la mobilisation des ressources, d'élaborer des réglementations communes, de mettre en place des mécanismes de régulation et de formuler des commandes de recherches.

D'ailleurs, en attendant que des mécanismes de financement, du genre cahier des charges et concours des ONG et des Partenaires financiers, soient mis en place, le bureau régional de l'Agency s'est engagé à soutenir le financement du Réseau céréales pour une durée de trois ans, à condition, bien entendu, que les actions prévues dans le chronogramme soient réalisées en 2005 (voir encadré).

Enfin, afin de rendre plus visible la contribution des Systèmes nationaux au fonctionnement des réseaux, le secrétariat exécutif du Conseil est prié d'envisager une étude et de solliciter le concours de l'Agency.

Contact : Massata Ndao
 CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP
 CP 18523, Sénégal
 Tél. : (221) 825 96 18
 Fax : (221) 825 55 69
 E-mail : massata.ndao@coraf.org
 Internet : www.coraf.org

traditionnels constituent des cadres où s'expriment en permanence toute une vie pleine d'innovation et de créativité bénéfiques à toute l'humanité. En conséquence, les détenteurs de savoirs traditionnels, qui préservent et perpétuent ces systèmes, doivent voir respectées leur dignité, leur intégrité culturelle, leurs valeurs et leur contribution à la préservation de l'environnement, à la bataille de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable et au progrès scientifique, technologique et artistique. Mieux, ils doivent voir récompensée cette contribution et prises en compte leurs aspirations et attentes, ainsi que leur bien-être socioéconomique et culturel ; tout comme ils doivent se voir dotés des moyens d'avoir la maîtrise de leurs propres savoirs, notamment d'exercer un droit moral et des droits patrimoniaux sur eux, à l'instar de ce qui se fait en protection des créations et innovations intellectuelles. La pérennisation des pratiques coutumières d'utilisation, de développement, d'échange et de transmission de ces savoirs au sein de la communauté des détenteurs est à favoriser et leur conservation coutumière, tout comme des ressources génétiques, à renforcer.

Ainsi, il revient à tout le monde, en tête les organes compétents, de réprimer l'appropriation illicite de ces savoirs, d'empêcher l'octroi ou l'exercice de droits de propriété intellectuelle sur eux, sur les ressources génétiques associées et sur leurs produits dérivés, de créer un climat de confiance, de compréhension et de respect mutuels et de transparence entre ces détenteurs et les milieux universitaires, pédagogiques et autres utilisateurs de ces savoirs et de le renforcer. Il doit en être de même pour tout le monde du souci de se conformer aux autres lois et règlements régionaux et internationaux, en l'occurrence ceux garantissant l'accès aux ressources génétiques associées à ces savoirs et au partage juste et équitable des avantages monétaires et non monétaires découlant de leur utilisation.

Enfin, l'utilisation de ces savoirs aux fins de développement communautaire, le développement et l'expansion d'opportunités commerciales pour les

Systemes de savoirs traditionnels : Les objectifs qui nous guident

L'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) venant de lancer l'Initiative pour la politique de gestion des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PGRI-WCA), basé au siège du CORAF/WECARD, une série d'articles est consacrée à sa constitution. Voici le premier article.

RECONNAÎTRE LA VALEUR DES SAVOIRS traditionnels, assurer le respect de leurs systèmes et de leurs détenteurs, contribuer à leur sauvegarde, donner des moyens d'action et répondre aux besoins de ces détenteurs, encourager l'innovation et la créativité, favoriser l'échange

intellectuel et technologique et le développement communautaire et les activités commerciales légitimes, renforcer la transparence et la confiance mutuelle, réprimer les utilisations déloyales et inéquitables constituent quelques uns des objectifs du vaste chantier entamé par les Etats africains à travers leur projet de cadre réglementaire d'un futur instrument régional de protection des savoirs traditionnels. Que renferment ces objectifs ?

Les valeurs intrinsèques en question sont d'essence spirituelle, éducative, sociale, économique, intellectuelle, scientifique, écologique, technologique, commerciale, autant de richesses faisant que les systèmes de savoirs

produits authentiques, y compris ceux des industries communautaires associées, sont à encourager fortement.

Contact : Cheikh Alassane Fall
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : alassane.fall@coraf.org
Internet : www.coraf.org

La suite de cet article sur les principes directeurs généraux de ce

Fruits-légumes : de quoi se régaler

S'IL Y A EN MATIÈRE DE NOURRITURE des produits qui manquent le plus au Sénégal, ce n'est probablement pas les fruits et les légumes. Il ne se compte plus les saisons à la fin desquelles les fruits, surtout ceux de grande consommation, ne sont pas laissés à eux-mêmes « mourir de leur belle mort ». Inouï, dans un pays où l'écrasante majorité des gens ont pour première préoccupation... la nourriture ! Mais, ce scandaleux paradoxe devrait sinon cesser du moins s'amenuiser, un jour. Et ce jour est peut-être bien proche grâce notamment à l'atelier sur les fruits et légumes de l'Institut de technologie alimentaire (ITA) qui étudie leur conservation à l'état frais et leur transformation, assiste l'industrie et forme les techniciens et promoteurs privés des deux filières.

Pour la conservation, les chercheurs et techniciens ont réalisé le déverdisage des agrumes, telles la mandarine, la clémentine et l'orange, la maturation complémentaire de la banane et de la mangue, la détermination des conditions optimales de récolte des fruits, telles la mangue et l'orange, et celle des légumes, tels le haricot vert et la tomate. A ces succès s'ajoutent la détermination des conditions optimales de conservation de la mangue, de la banane, de l'orange, de la clémentine, de la mandarine, du melon, de la tomate, du chou, du gombo, du haricot vert, et le



Ligne de conditionnement des boissons à base de fruits locaux.

traitement fongique de la mangue, du melon et des agrumes. Pour la transformation, les chercheurs et techniciens ont, avec le même souffle, mis au point des nectars de mangue, de carosol, de papaye, d'Andolphia senegalense (màdd en wolof) et de Detarium senegalense (ditax en wolof), des sirops de fleurs d'Hibiscus sabdariffa (bisaap en wolof), de tamarin, de citron, d'orange, de pamplemousse et de gingembre, des concentrés d'extraits de fleurs d'Hibiscus sabdariffa, de tamarin et de màdd. Ils ont également développé des confitures et marmelades de mangue, de papaye, de pastèque, de melon, de citrouille, de fleurs d'Hibiscus sabdariffa, de patate avec du pain de singe (buy en wolof) du baobab et de jujube (sidéem en wolof),

des conserves de haricot vert, de tomate, de gombo, de purée de piment, d'aubergine amère, de macédoine, ainsi que des produits séchés de mangue, de papaye, de coco, de banane, d'anacarde (pomme de cajou), de haricot vert, de pâte de ditax, de jujube et de fleur d'Hibiscus sabdariffa. Il y en a vraiment pour tous les goûts !

Contact : Augustin Ndiaye
ITA, BP 2765, Dakar, Sénégal
Tél. : (221) 859 07 07
Fax : (221) 832 82 95
E-mail : ita@sentoo.sn *

Branle-bas autour du coton glandless

S'AVIEZ-VOUS QU'EN CÔTE D'IVOIRE la culture du cotonnier glandless a été abandonnée en 1995 ? Et il y avait de quoi, puisqu'elle est très exigeante et les variétés créées sont extrêmement sensibles à certains anthropodes et mammifères du cotonnier. Leurs actions ont causé une importante baisse des rendements au champ. Or, cultivé sur environ trois cents mille hectares, il constitue la principale source de revenus de plus de cent mille producteurs majoritairement petits paysans des zones de savane. Cependant, au cours des trois dernières campagnes agricoles, la culture semble reprendre du poil de la bête, ces producteurs ayant permis au pays d'atteindre en moyenne trois cent quatre-vingts mille tonnes de

coton. Une importante activité industrielle s'est développée autour du traitement de la fibre et de la graine. Avec la libéralisation de la filière, les acteurs agricoles se démènent pour diversifier les produits et s'offrir de nouveaux horizons porteurs. Dans ce nouveau contexte, le Programme de recherche sur le coton du Centre national de recherche agronomique s'est attelé à créer des variétés performantes aux fibres de qualité technologique concurrentielle et un itinéraire technique adapté aux conditions de culture de ce cotonnier au coton sans glandes à gossipol.

La graine de coton est une vraie source de protéine et d'huile végétale, mais pour cela, le gossipol, la substance anti-nutritionnelle contenue

dedans, doit être neutralisée, ce qui est loin d'être simple. D'où la voie empruntée dans les années 80 par les généticiens de créer des variétés sans gossipol (glandless en anglais) qui ont fait leurs preuves de bonne productivité, de fort pourcentage et d'excellente qualité technologique de la fibre, d'usage apprécié de leurs amandes dans l'alimentation humaine.

Huile et tourteau

Ainsi va la culture. Présentes au début dans une partie du nord du pays, les variétés — CSA, GL5, ISA, GL7 — sont maintenant partout dans cette zone et ont poussé les limites de culture jusqu'à occuper près de soixante pour cent des terres emblavées pour la culture du coton sur le territoire national, depuis une dizaine d'années. N'ayant pas de fumée sans feu, la raison de cette large et rapide expansion se trouve dans les cinquante pour cent de fibres qu'elles donnent, ce qui est de trois points supérieur à ce que donnent les variétés classiques. Pour tout cela, il a fallu, pourtant, lever un certain nombre de contraintes, parmi lesquelles les parasites, en l'occurrence les altises (insectes coleoptères), dont elles sont particulièrement sensibles en début de végétation. Leurs attaques, qui perforent les feuilles ou sectionnent les tiges des jeunes plantes, retardent la croissance du cotonnier et occasionnent des pertes de rendements.

Donc, l'objectif de ce Programme est de créer des variétés glandless à cycle court, soit environ 120 jours, permettant ainsi d'alléger le coût de la production phytosanitaire. Elles nécessitent 6 traitements aux insecticides, qui vont du 21^e au 101^e jour de culture, alors que les variétés de cycle moyen se voient appliquer 7 traitements qui vont jusqu'au 115^e jour de culture. Ainsi, de nouvelles variétés de cotonnier glandless ont été développées — M124-10 et M307-10 — et sont actuellement vulgarisées. A la demande de l'Union régionale des entreprises coopératives de la zone de savane (URCIS-CI), ces deux variétés ont été multipliées au cours de la campagne 2001-2002 dans 6 villages de la zone de Korhogo, au nord du pays, où elles ont fait preuve d'un bon comporte-

Suite de la première page

docteur Monty Patrick Jones, le secrétaire exécutif.

A l'entame, le rapport annuel d'activités de 2004 a été successivement présenté par le secrétaire exécutif du Conseil, Paco Sérémé, le coordonnateur scientifique, Marcel Chijoke Nwalozie, et le nouveau gestionnaire administratif et financier, Jean-Rostand Jiadias Kamga. Le secrétaire exécutif a parlé des Statuts, du plan d'action triennal de 2004-2006, de la gestion des ressources et de l'audit financier du Secrétariat exécutif pour dire que les Statuts ont été révisés, le Règlement intérieur a été élaboré, le gestionnaire administratif et financier a été recruté, la gestion des ressources a été transparente, elles se sont accrues, les comptes ont été audités, les positions du Conseil auprès des Organisations intergouvernementales sous-régionales se sont renforcées, le Comité scientifique et technique a été complété à douze membres, son manuel des procédures a été diffusé, toutes ces réalisations étant sous-tendues par le principe directeur selon lequel seules les activités ayant des financements disponibles sont programmées et mises en oeuvre. Pour terminer son exposé, il a jugé opportun de réitérer la demande de réaliser des activités aptes à rendre durables les pro-

grammes de recherche. Lui succédant le coordonnateur scientifique a mis l'accent sur le travail réalisé, spécialement les efforts faits pour obtenir la prolongation du financement du Programme d'appui à la recherche agricole (PARAO), le soutien apporté par l'Union économique et monétaire Ouest africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest aux activités sur la biotechnologie et la biodiversité, la collaboration étroite entre le Conseil et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le travail de lobbying effectué auprès de la Fondation internationale pour la science, de l'United States Agency for International Development et du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. Ainsi, le Programme inter-Etats de productivité agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (MAPP) est placé sous la tutelle du Conseil ; près de deux cent soixante-cinq scientifiques de la sous-région ont obtenu une adresse électronique du Conseil et la rapidité de la connexion à l'Internet a été améliorée au Secrétariat exécutif grâce à l'usage de l'asymétric digital subscriber line (ADSL) (ligne d'abonné numérique asymétrique) ; des plans d'opération ont été conçus dans le cadre de la collaboration avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique, le

ment agronomique, d'une bonne qualité technologique de la fibre et de la graine et d'une bonne taille de la graine. Quatre nouvelles lignées performantes — S174, S178, S189 et S191 — sont actuellement en cours de sélection. Avec autant d'atouts, la filière sera certainement à même de produire aussi de l'huile et du tourteau de coton.

Contact : Germain Ochou Ochou
01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 23 47 24 24
Fax : (225) 23 47 24 11
E-mail : germain.ochou@cnra.ci



Paco Sérémé (en haut), secrétaire exécutif, Marcel Chijoke Nwalozie (à gauche) et Jean-Rostand Jiadias Kamga (à droite) gestionnaire administratif et financier

grammes de recherche. Lui succédant le coordonnateur scientifique a mis l'accent sur le travail réalisé, spécialement les efforts faits pour obtenir la prolongation du financement du Programme d'appui à la recherche agricole (PARAO), le soutien apporté par l'Union économique et monétaire Ouest africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest aux activités sur la biotechnologie et la biodiversité, la collaboration étroite entre le Conseil et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le travail de lobbying effectué auprès de la Fondation internationale pour la science, de l'United States Agency for International Development et du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. Ainsi, le Programme inter-Etats de productivité agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (MAPP) est placé sous la tutelle du Conseil ; près de deux cent soixante-cinq scientifiques de la sous-région ont obtenu une adresse électronique du Conseil et la rapidité de la connexion à l'Internet a été améliorée au Secrétariat exécutif grâce à l'usage de l'asymétric digital subscriber line (ADSL) (ligne d'abonné numérique asymétrique) ; des plans d'opération ont été conçus dans le cadre de la collaboration avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique, le



E. Owusu-Bennoah (à gauche), coordonnateur scientifique, administratif et financier, présentant leurs documents

Centre for Agricultural and Bioscience International, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; les quatre Réseaux riz, sorgho, mil et maïs ont été regroupés en un seul Réseau céréales, les autres Réseaux arachide, coton, racines et tubercules, légumineuses, etc., sont en train d'être préparés au même processus. Il en est de même pour l'élaboration du Programme sur la biotechnologie et la biodiversité pour laquelle deux groupes de travail ont été constitués et les résultats de leurs travaux validés par la réunion de tous les acteurs ; une collaboration s'est établie avec le Nigeria pour le développement des systèmes de biosécurité et avec l'International Plant Genetic Resources Institute pour la mise en place effective de l'Initiative pour une politique de gestion des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre actuellement abritée par le Conseil ; des SNRA membres sont fortement impliqués dans la mise en œuvre du Challenge Programme pour Afrique au Sud du Sahara. Mais si le Conseil n'est pas prêt à s'embarquer dans le Programme sur le sida qu'on lui propose, en revanche il est en mesure de collaborer avec l'International Cereals Research Institute for Semi-Arid Tropics pour développer un Projet de germoplasme arachide. Le

gestionnaire administratif et financier a fait le bilan de l'utilisation des ressources et analysé les conséquences du retard accusé par les financements sur l'exécution des programmes. C'est l'opportunité qu'il saisit pour exhorter les membres à verser leurs contributions annuelles pour reconformer leur attachement véritable à la cause du Conseil.

Rembourser ses annuités dues

A la suite de ces trois exposés, le président de la séance plénière, E. Owusu-Bennoah, ouvre les débats et donne la parole à qui veut la prendre. C'est ainsi que des questions sont soulevées sur les critères de sélection et le mandat des membres du Comité scientifique et technique, la révélation de la liste complète des projets non pris en compte faute de financements, la réflexion nécessaire à mener pour savoir si les SNRA seront en mesure d'acheter Coraf Action, le fait que le Conseil ait ou non les capacités à s'intéresser au Programme sur le sida. Les commentaires sont formulés sur la viabilisation du Conseil alors que ses programmes se fondent sur les financements extérieurs, l'impossibilité de la conservation du matériel de biosécurité quand leurs qualités nutritionnelles sont méconnues, la lacune comblée par le Building African Scientific and Institutional Capacity Project (BASIC) (Projet de renforcement des capacités scientifiques et institutionnelles africaines) qui est appelé à former des chercheurs pour les Universités du continent. Les contributions émises ont porté sur la possibilité pour le Conseil d'être un formidable levier de mobilisation de fonds pour les SNRA, la constitution d'une page ou plus dans le rapport annuel recensant toutes les activités et non pas seulement celles qui sont planifiées, la demande de collaboration très étroite du Farmer Group Organization of Cameroon (PROPAC) impliqués dans le développement de plateformes en Afrique centrale.

En guise de réponse, Paco Sérémé a d'emblée tenu à préciser que les documents publiés le sont au nom du Comité exécutif plutôt qu'à celui du Secrétariat exécutif, avant d'expliquer le choix des membres du CST qui se fonde sur les Statuts du Conseil, l'im-

plication des SNRA dans leur identification, les besoins en ressources humaines du Conseil, l'habileté des presentis à faire connaître et à gérer la science et l'examen des curriculum vitae, tout en suggérant la constitution d'une liste complémentaire de membres. Dans la même lancée, il déclare ferme que s'il est indéniable que la plupart des activités sont financées par les Partenaires financiers, il n'en demeure pas moins vrai que cela ne se traduit nullement par leur dépendance à leur égard, d'où son encouragement pressant aux SNRA à financer au moins symboliquement le Conseil, se demande comment ils peuvent le faire et comment ils peuvent l'aider à mobiliser davantage leur personnel de haut niveau. Selon lui, le Fonds compétitif régional a propulsé les compétences nationales mises ensemble dans des équipes ou groupes de travail en vue de renforcer leurs capacités. En cela, il a été soutenu par le président de séance qui avertit que l'Association a intérêt à acquérir l'autonomie, en faisant en sorte que chacun commence à verser sa contribution annuelle d'un million de franc CFA et à rembourser ses annuités dues. D'autre part, il pense, en effet, que le Conseil n'est pas en mesure de conduire seul des recherches sur le sida, mais doit s'y intéresser en s'associant aux centres intéressés, d'autant que le sida est en train d'affecter les bénéficiaires tirés de l'agriculture, même si cela n'a pas encore atteint l'échelle d'une épidémie. Pour cela, « notre participation peut être de trouver des financements, d'identifier les Universités et centres spécialisés sur la santé dans la sous-région et de collaborer à préparer des programmes crédibles. » Ce à quoi le docteur Papa A. Seck rajoute la demande du Comité exécutif que le Conseil évalue les contributions tangibles de ses membres, en comptabilisant les infrastructures et compétences mises par ces derniers à sa disposition.

SNRA d'Afrique centrale invités à participer

Le coordonnateur scientifique répond en se félicitant de la création du BASIC Project qui, en fait, ne s'occupe pas seulement d'agroforesterie

mais bien plus de la formation de toutes les capacités de développement agricoles, d'où tout l'intérêt suscité auprès du FARA qui se l'est approprié. A propos de sida, il ajoute une précision de taille qui est que le Conseil n'est pas seul, puisque l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest lui a tendu la perche de la collaboration dans les recherches, à l'instar de ce qu'ils font ensemble au Réseau riz impliqué dans l'application des marqueurs assistés par sélection au virus de la panachure jaune du riz qui a déjà bénéficié d'une contribution de financement de quatre cent cinquante millions de francs CFA de la part de l'USAID.

Après avoir félicité le Secrétaire exécutif et toute son équipe pour l'important travail abattu et les initiatives hardies prises, l'Assemblée générale adopte le Programme sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre, se félicite que la CEDEAO le reconnaisse et exhorte les autres Organisations intergouvernementales à l'imiter et les scientifiques à fortement s'engager dans sa mise en œuvre. Elle se réjouit également de l'élaboration du plan d'action de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour la mise en œuvre du Programme détaillé de développement agricole pour l'Afrique (PDDAA)

Les neuf membres du Conseil d'administration

Président, Emmanuel Owusu-Bennoah, Ghana

Vice-président, Grégoire Bani, Congo

Papa Abdoulaye Seck, Sénégal

Gisèle Lopez d'Almeida, Secteur privé, Sénégal

Sonni George, ONG, Gambie

Ibrahim Magaji, Nigeria

Bino Témé, Mali

Namba Yallah, Tchad

Représentant des Organisations professionnelles des producteurs à désigner parmi celles d'Afrique centrale

du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et encourage le Secrétariat exécutif à poursuivre et à développer le partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour obtenir que les SNRA de la zone participent davantage à ses activités. Plus généralement, vu le domaine d'intervention du Conseil et leur meilleure implication, les SNRA d'Afrique centrale sont vivement invités à participer davantage aux initiatives en cours et à mobiliser les différents acteurs à cet effet, et le Secrétariat exécutif à les accompagner dans leurs efforts déployés.

Quant aux nouvelles initiatives, celles qui ont emporté l'approbation de l'Assemblée générale sont l'Initiative pour une politique de gestion des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (IPGRG/AOC), l'Initiative sur le système d'analyse des connaissances stratégiques et d'appui pour la vulgarisation des stratégies de développement rural (SAKSS) à la mise en œuvre de laquelle le Conseil participera ; le Challenge Programme pour l'Afrique au Sud du Sahara dont l'extension à d'autres sites pilotes est très attendu. La même attitude est adoptée concernant les points focaux des centres d'excellence sur la conservation des ressources génétiques qui seront installés dans les trois zones agroécologiques du CORAF/WECARD, les multiples Initiatives du FARA pour le développement de l'agriculture africaine et la mobilisation des Partenaires financiers disposés à soutenir ce Challenge Programme, la Dissemination of New Agricultural Technologies in Africa (DONATA) (Diffusion de nouvelles technologies en Afrique), le MAPP, le Building African Scientific and Institutional Capacity Project (BASIC), l'Initiative sur la diversité, la nutrition et le bien-être qui doit, outre mesure, prendre en compte aussi bien les ressources végétales que les ressources animales, etc. Considérant la nécessité d'adapter la recherche à la demande, elle recommande au Secrétariat exécutif et aux SNRA de renforcer le dialogue entre les opérateurs privés, les

chercheurs, les décideurs et les utilisateurs qui permettra une meilleure compréhension des enjeux d'une recherche pilotée par la demande sociale, le renforcement du partenariat au sein des SNRA et entre eux et les systèmes d'information des pays du Nord, l'application rapide de la feuille de route conçue à cet effet, la soumission des propositions de projets à l'appel à propositions du programme de l'International Cooperation for Developing Countries (INCO) (Coopération internationale pour les pays en développement) de l'Union européenne.

Rapports de certification des comptes annuels

Les délégués encouragent le développement d'un partenariat avec l'African Foundation for Agricultural Technology (AAFT) (Fondation africaine pour la technologie agricole) en ce qui concerne notamment le Programme sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre, se réjouissent de l'engagement de la Banque mondiale à mobiliser des fonds pour la mise en œuvre du MAPP et souhaite que ce dernier soit étendu à l'Afrique centrale.

Ayant particulièrement appréciés la recommandation des Partenaires financiers demandant que, dorénavant, tout financement apporté au Conseil, y compris à travers les projets, comporte un volet soutien au fonctionnement du Secrétariat exécutif du fait des progrès réalisés, les délégués ont adopté les Statuts, le Règlement intérieur, le rapport annuel d'activités, le rapport financier de 2004 et le programme des activités de 2005, élu les neuf membres du Conseil d'administration (voir encadré). Enfin, Ils ont exprimé le souhait de voir le Secrétariat exécutif poursuivre les efforts de production des différents rapports de certification des comptes annuels et établir une programmation pluri-annuelle des activités et de son plan de financement.

Contact : Paco Sérémé
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP,
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : paco.sereme@coraf.org
Internet : www.coraf.org

Suite de la première page

d'Assikaso à Agnibilékrou, d'Agnibilékrou à Abidjan, d'Abidjan à toute la Côte d'Ivoire, de la Côte d'Ivoire à toute l'Afrique, de l'Afrique au Monde entier.

Ressenti comme un choc, à l'instant, personne n'y crut, pourtant il fallut se rendre à l'évidence : le premier directeur général du Centre national de recherche agronomique de Côte d'Ivoire et le quatrième président du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles n'est bien plus de ce monde.

Au nom de la communauté scientifique des vingt et un pays de notre Organisation sous-régionale, de son Assemblée générale, de son Comité exécutif, de ses autres organes et en mon nom propre, je voudrais, tout d'abord, en cette triste et solennelle oraison funèbre dédiée au docteur Sié Koffi, en ce samedi 14 mai 2005, à Assikaso, me recueillir très respectueusement sur sa dépouille mortelle, présenter à sa famille, à ses proches, à ses collègues, à toute la Côte d'Ivoire nos condoléances et vous rassurer que cet illustre homme de science n'est pas mort.

Car, la terrible nouvelle m'a fait me rappeler la forte impression qu'il m'a laissée, ce jour d'avril 1977, lorsque, pour la première fois, je l'ai rencontré en pleine dynamique de création du CNRA de Côte d'Ivoire. Je crois que cette forte impression il la laissait à tous ceux qui ont eu le privilège de le rencontrer, mieux de le pratiquer, comme moi devenu, quelques années plus tard, le secrétaire exécutif du CORAF/WECARD, donc son proche collaborateur.

Et ce n'est pas tout, car il incarnait un homme manifestement engagé pour l'exaltante mais pénible cause de la recherche scientifique de son pays chéri et de sa sous-région adorée.

En très peu de temps, cet homme de vision, doublé d'un entrepreneur émérite, a été l'un des principaux négociateurs puis artisans de ce qui est devenu un modèle osé en recherche et en développement agricoles : le CNRA de Côte d'Ivoire, géré comme

une entreprise privée.

Ses compétences de manager et son efficacité d'homme de terrain à la tête du CNRA ne sont pas passées inaperçues aux yeux de ses pairs, les directeurs des Instituts nationaux de recherche agricole d'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui lui ont confié la charge d'être membre du Comité Exécutif de leur Organisation sous-régionale. C'était en 1999.

Docteur Sié ne les a point déçus, bien au contraire, parce que débordant d'énergie, d'imagination et avide d'action il devient, trois ans après, le président de leur Association au terme de la troisième Assemblée générale de Yamoussoukro. C'était en 2002.

Gestionnaire de la recherche de type nouveau, docteur Sié a dirigé notre Organisation sous-régionale, dès son élection, en la mettant devant ses propres responsabilités, pour la rendre capable de relever les défis que nous lançent le développement de nos pays et ce nouveau monde de la globalisation, mais aussi en l'ouvrant aux apports féconds de nos partenaires au développement.

A la troisième Assemblée générale de Yamoussoukro, en 2002, en vrai chef qu'il était, docteur Sié s'est d'abord mis devant, en engageant le CNRA et la communauté scientifique ivoirienne à continuer à œuvrer pour une consolidation des efforts qui rapprochent et intègrent les Systèmes nationaux de recherche agricole de la sous-région.

A la quatrième Assemblée générale de Bamako, en 2003, docteur Sié nous toise, sur un ton plein d'avertissement, je le cite : 'Chers collègues, je sais que vous partagez avec moi la conviction que, pour jouer pleinement son rôle, le CORAF/WECARD doit revenir à ses missions fondamentales : aider les SNRA à mieux s'organiser et à être plus imaginatifs pour assurer un minimum d'épanouissement à leurs scientifiques, afin de les retenir ; évaluer et adapter pour ne retenir que les seuls outils opérationnels qui satisfassent la demande de recherche des opérateurs économiques ; faire jouer pleinement la

compétition entre les équipes de recherche, afin d'assurer des résultats scientifiques de qualité ; assurer l'appropriation plus prononcée du CORAF/WECARD par les SNRA, avec, à la clé, une contribution toujours plus significative au fonctionnement de notre Secrétariat Exécutif.' Fin de citation.

A la cinquième Assemblée Générale de Brazzaville, en 2004, il s'adresse à nos partenaires au développement, sur un ton rassurant et responsable, je le cite encore : 'Je sais que, pour cela, vous vous attendez à plus de transparence de notre part, dès lors je puis vous assurer que des actions sont en cours avec le récent audit de gestion du Secrétariat exécutif du CORAF/WECARD, conduit par l'USAID et la Banque mondiale et dont les recommandations méritent que l'on s'y penche sérieusement.' Fin de citation.

Pour tout vous dire, sous sa présidence notre Association a incontestablement franchi, en trois ans, des pas qualitatifs : aujourd'hui le CORAF/WECARD est en pleine réforme institutionnelle et stratégique ; aujourd'hui, le Plan stratégique de coopération agricole est traduit en plan triennal pour la période 2004-2006 ; aujourd'hui le CORAF/WECARD est entré de pleins pieds dans la bataille pour les biotechnologies et la biosécurité à travers un grand Programme sous-régional.

Aussi bien ses pairs que nos partenaires au développement ont salué en lui l'homme de franchise, de courage, de rigueur, d'efficacité, d'ouverture, de vision et de détermination dans la coopération, la construction et le développement du Système de recherche agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et aussi de l'Afrique au Sud du Sahara, où il faisait partie de ceux qui nous représentent dans la coalition régionale, le Forum pour la recherche agricole en Afrique.

C'est pourquoi, nous serons à jamais reconnaissants au docteur Sié pour l'empreinte indélébile, faite de rigueur et d'efficacité, que son action a laissée sur la coopération pour la recherche et le développement agricoles du

La nourriture animale moins cher

LEUR CORPS MAIGRIT, LEUR SENSIBILITÉ aux maladies augmente, leur fertilité baisse, leurs portées se réduisent plus chez les petits ruminants, leur production laitière chute, la santé des nouveaux-nés se fragilise plus et leur croissance se ralentit beaucoup, la force et l'endurance des bœufs de trait sont faibles pour exécuter les premiers travaux agricoles. Ces maux décrivent l'état des animaux pendant la saison sèche, où le fourrage est généralement de quantité et de qualité insuffisantes. Alors, à quels marabouts faut-il se vouer pour les en débarrasser ? Aux chercheurs et techniciens, répond le Centre de recherche agronomique de Bareng, basé à Timbi Madina, dans la région de Pita, en Moyenne Guinée, et dépendant de l'Institut de recherche agronomique de Guinée.

Forts de cette confiance, les chercheurs et techniciens proposent l'en-

Un ensilage en sac tel qu'il se prépare.

La préparation de 100 kilos d'ensilage en sac demande 60 kilos d'oranges atteintes de cercosporiose découpées en 4 au couteau, 29 kilos de feuilles fraîches d'acacias australiens découpées en morceaux au coupe-coupe sur une grosse branche placée au sol, 6 kilos de fientes de volaille tamisées pour retirer les corps étrangers et 0,5 kilo de sel. Ces ingrédients sont bien mélangés et piétinés sur un sol bien damé. Après avoir vérifié que les sacs ne sont pas troués, on peut maintenant les remplir, en prenant soin de bien les tasser pour extraire l'air, d'épandre le sel sur le mélange, de les fermer hermétiquement avec une ficelle, de les renverser les uns sur les autres. Avant d'en finir, les sacs, rangés à l'abri des animaux et du soleil, sont parqués là six semaines avant utilisation pendant plus de 6 mois.

silage en sac (mélange d'oranges malades, de feuilles d'acacias et de fientes de volaille dans un sac) (voir encadré), une technologie d'alimentation des ruminants d'élevage traditionnel dont le mérite est la valorisation des feuilles d'acacias riches en protéines mais peu consommées brut par les animaux, l'amélioration de l'état général des adultes et des nouveaux-nés nourris dans les trois derniers mois de la période de soudure et l'accessibilité de sa préparation aux femmes. La ration alimentaire journalière — jusqu'à 0,5 kilo aux moutons et chèvres et à 2 kilos aux bovins —, prélevée sur le sac enfermé immédiatement et hermétiquement pour éviter la pourriture et la moisissure, est consommée en petites quantités au début par les animaux encore peu

habitués.

En considérant que l'ensilage en sac proposé se prépare en famille, sont seuls pris en compte les fientes de volaille qui reviennent 120 francs CFA le kilo par animal et jour, le sel coûte 100 francs CFA le kilo par animal et jour et le sac en plastique 350 francs CFA le kilo par animal et jour. En somme, ce coût revient à 2,5 francs CFA pour le mouton ou pour la chèvre et à 50 francs CFA pour le bovin.

Contact : Amadou Saïmou Bah, Sawa Camara, Mamadou Diouldé Bah
CRAB, BP 41, Timbi Madina, Pita, Guinée
Tél. : (224) 45 42 65
Fax : (224) 41 57 58

Le mouton, la chèvre et les gales

RAREMENT UNE MALADIE EST AUSSI laide que la gale. Habituellement la gale sarcoptique se confine sur la face, les cils et les oreilles du mouton et de la chèvre. La gale chorioptique envahit de lésions les pâturons des pattes de devant et l'espace entre les deux doigts du mouton. La gale psorcoptique fait à tout le corps couvert de laine et aux oreilles du mouton des lésions sous forme de croûtes, et sa progression peut être rapide et foudroyante en moins de deux semaines. D'abord et avant tout, elles démangent les animaux qui s'acharnent à s'en débarrasser en se frottant contre les clôtures. Ensuite peuvent suivre les infections secondaires de la blessure provoquée par la bactérie qui n'épargne aucun groupe d'âges et de sexe. Les pertes sont alors particulièrement élevées chez les jeunes et la morbidité est en mesure d'atteindre des records en hivernage. Les mouches, qui en sont les vecteurs très proches parents des tiques, sévissent partout à travers le milieu tropical. Comme c'est vu, le Department of livestock services de l'International Trypanotolerance Centre (ITC), base-centre du CORAF/WECARD, a du pain sur la planche, lui qui étudie ces insectes et maladies et lutte contre.

Ces vecteurs, de plusieurs genres avec beaucoup d'espèces, minuscules de 0,2 à 0,6 mm, ont des corps ronds ou ovales et non segmentés avec 4 paires de petites pattes pouvant ou non déborder et se terminer pour certaines par des suçoirs dont la présence ou non et la forme disent leur genre, leur espèce et leur sexe. Sarcoptes scabiei attaque les chevaux surtout et la plupart des animaux domestiques. Les femelles creusent des tunnels sous leur peau, y pondent leurs oeufs. Les larves éclosent en quelques jours. La transmission se fait suite au contact des larves errantes et des nymphes ou adultes. Cette habitude de creuser et de se nourrir provoque d'intenses démangeaisons, grattements et dermatites ou craquements : des croûtes dues à des écoulements sévères se forment, la peau s'épaissit et se ratatine, les poils tombent. Cela se constate surtout sur les parties moins poilues du corps, mais sans aucun traitement ces infections s'étendront aux autres parties. Dès que les lésions se seront largement étendues, l'émaciation ou dessèchement s'en suit et la mort peut en résulter. Pour cela, ce parasite est l'ennemi numéro un des chèvres et des cochons. Psoroptes spp, qui cause la gale pso-

roptique, n'est pas d'ennemis particuliers. Contrairement à *S. scabiei*, il ne creuse pas sous la peau. Il s'en prend tellement au mouton que, dans certains pays, cela a pris des proportions épidémiques telles que des programmes nationaux de lutte s'imposent. *Chorioptes* spp, lui, infeste le cheval, le bœuf, le mouton, la chèvre et le lapin, leur causant la gale psoroptique sur les pattes et les sabots. Chez les trois premiers, les lésions peuvent aussi affecter toutes les autres parties du corps. Moins sévère que les deux autres formes de gale, la gale psoroptique se développe plus lentement et les démangeaisons, bien que n'étant pas si sévères, entraînent automatiquement des tâches, des morsures et des égratignures.

Cicatrisation de blessures

Un diagnostic de confirmation fait sur des lambeaux de peau a permis de découvrir la présence des parasites et peut faire la même chose dans le cas des œufs. Ainsi, selon les méthodes de traitement et de lutte préconisées, tout animal malade ou nouvellement acquis doit être mis en quarantaine avant son introduction dans le troupeau ; tout animal en contact avec un autre malade est à traiter ; les enclos doivent être très bien entretenus ; le fait de diluer ou de saupoudrer un bon acaricide et de les répéter dix jusqu'à quatorze jours peut être efficace, mais l'épandage peut ne pas l'être chez certains moutons du fait de l'écran constitué par leur épaisse toison ou laine ; une injection sous-cutanée d'ivermectin peut s'avérer très curatif ; le fournisseur de médicaments et le vétérinaire sont à consulter et les instructions de conservation, de dilution, de dosage et d'application de tout produit commercial à suivre ; une mixture locale composée d'huile morte de moteur et de sel de table a guéri des petits ruminants très infestés à la station de recherche de Kereba d'ITC ; une mixture collante applicable 4 à 5 fois avec une semaine d'intervalle est parfaitement combinable avec 1 injection sous-cutanée d'ivermectin répétée 1 semaine après, ceci après avoir lavé les parties infectées de croûtes ; les applications du « goudron de Stockholm » ou de la « poudre bleue » pour la cicatrisation des blessures et

Comment améliorer la qualité des aliments de rue pour protéger les consommateurs

Annoncée dans les vingt-troisième et vingt-quatrième numéros de Coraf Action, cette nouvelle rubrique de réflexion, de débat et de proposition a démarré dans la vingt-cinquième édition. Le douzième



Dr. Babacar Ndir, docteur en science agronomique et en ingénierie biologique, est conseiller en qualité industrielle de l'Institut de technologie alimentaire (ITA) du Sénégal.

AUJOURD'HUI PLUS QU'HIER, Nombreuses sont les gens lancés dans les activités demandant peu d'investissement et de savoir-faire. Le secteur informel de l'alimentation de rue en est malheureusement une. Les installations sur la voie publique, parfois à même le sol, la situation très précaire de leurs tenanciers et leur ignorance jusqu'aux règles d'hygiène les plus élémentaires ont, sans nul doute, largement contribué à la détérioration de la situation sanitaire dans les villes sénégalaises. Y pullulent des « restaurants modernes » avec des conditions et méthodes de préparation des repas non fiables, des ustensiles peu propres, des aliments peu hygiéniques, de l'eau peu potable. Ils ne cessent de proliférer, les « abonnés absents » grossissant les rangs des habitués, coincés qu'ils sont par la

contre la reprise de l'essaimage de ces bestioles sont un bon traitement.

Contact : A. Schenfield,
ITC, P.M.B. 14, Banjul, Gambie
Tél. : (220) 446 29 28
Fax : (220) 466 29 24
E-mail : itc@itc.gm

invité, Babacar Ndir, que vous connaissez déjà dans cette colonne, apostrophe l'opinion sur un lancinant et accablant problème des villes africaines dans « Mon humble avis ». Contribution.

journee continue, l'éloignement des domiciles des lieux de travail, les trajectoires du transport urbain. Devant un tableau si accablant, la santé est à préserver en améliorant les conditions de cuisson et de conservation des aliments préparés et vendus dans les rues. L'ayant compris, l'hotel de ville de Dakar et l'Organisation des

Coraf Action

Lettre d'information trimestrielle du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles

Directeur de la publication

Paco Sérémé

Rédacteur en chef

Armand Faye

Coordonnatrice nationale ayant collaboré à ce numéro :

Odile Tahouo, CNRA, Côte d'Ivoire

Documentation

Kassalo Bamazi

Mise en pages

Ngor Sarr

Edition et distribution

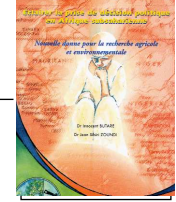
CORAF/WECARD

Version anglaise disponible

CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : paco.sereme@coraf.org
E-mail Coraf Action :
coraf.action@coraf.org
Internet : www.coraf.org

ISSN : 0850 5810

Imprimerie : Saint-Paul, Dakar



Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ont entamé, en 2002, le Projet sur la stratégie pour la réorganisation du secteur de l'alimentation de rue à Dakar.

Les analyses effectuées par les laboratoires de l'Institut de technologie alimentaire et les enquêtes réalisées par ce Projet confirment un certain nombre de risques encourus par les consommateurs. A Dakar, les aliments à faibles risques sont les arachides grillées, les noix d'acajou grillées, les crèmes glacées, le lait caillé et les eaux gazeuses industrielles vendues dans les glacières ; les aliments à risques élevés sont les plats cuisinés à base de viande ou de poisson, le plus célèbre étant le riz au poisson, les sandwich à base de viande, de salade, d'œuf, de mayonnaise, les tranches de fruits, les jus de fruits faiblement acides, tel le gingembre, les produits laitiers fièrement made in domicile.

Récompensés avec de meilleurs équipements

L'heure est encore plus grave, et il est grand temps de réagir promptement pour lui trouver des remèdes à la hauteur de sa gravité. Les actions entreprises par le Projet y participent : assainir les marchés, y construire des abris, installer des sanitaires, des vidoirs, des points d'eaux de quartiers, fabriquer et vulgariser des chariots à bras mobiles pour la vente en gare routière, former les vendeuses, les vendeurs et les agents de contrôle à l'hygiène alimentaire. La composante sur la valorisation et la diffusion de technologies et d'équipements hygiéniques de la division sur le développement

technologique de l'ITA et l'entreprise sénégalaise Diama Technologie y ont apporté leurs pierres, en concevant trois équipements de protection de ces aliments.

Il s'agit d'une table à fourneau central équipé d'un parasol, d'une cage vitrée servant à la protection et à la vente des divers produits, tels les gâteaux et les beignets, et d'un récipient isotherme servant à la conservation des boissons et des produits finis. Le suivi et l'évaluation par nous de ces équipements auprès des vendeurs d'aliments de rue à Dakar ont permis de se rendre compte de leur grand succès. D'abord, les chariots sur roues sont considérés comme assez commodes à fabriquer et permettent d'aller à la rencontre des clients. Ensuite, les conditions de préparation et de vente des aliments ont été nettement améliorées — meilleure hygiène de l'environnement et préparation moins pénible et plus rapide —, la durée de leur conservation et de leur fraîcheur est maintenant de 10 à 12 heures avec le chariot contre 3 heures pour les aliments non protégés, du seul fait que les produits sont plus proprement présentés et les équipements esthétiquement plus attrayants.

De telles actions sont certes expérimentales, mais elles ont participé à induire les changements d'attitude et de politique d'organisation favorisant l'innocuité des aliments de rue. La formation des vendeuses et vendeurs s'est terminée sur un franc succès, parce qu'ils ont été aussi récompensés avec de meilleurs équipements de vente. Ils sont suivis dans les rues et

conseillés par les agents de contrôle. Les rencontres, réunissant tous les acteurs concernés, sont renouvelées.

Contact : Babacar Ndir
ITA, BP 2765, Dakar, Sénégal
Tél. : (221) 859 07 07
Fax : (221) 832 82 95
E-mail : bbcndir@yahoo.fr
Internet : www.ita.sn

Eclairer la prise de décision politique en Afrique sub-saharienne : une nouvelle donne pour la recherche agricole et environnementale. Par Innocent Butaré et Jean Sibiri Zoundi.

Plus de deux décennies après le Plan d'action de Lagos qui avait vu les dirigeants africains d'alors s'engager solennellement à promouvoir l'utilisation des sciences et technologies pour un décollage socioéconomique de leurs pays, la situation n'a guère évolué : la pauvreté, la famine et la dégradation des ressources naturelles vont bon train. Dr Butaré et Dr Zoundi posent ici la question de la valorisation des résultats de la recherche pour interpeller les différents acteurs sur cette question aussi préoccupante pour le développement socioéconomique. A l'égard des insti-

tutions de recherche, ils suggèrent un nouveau comportement pour une meilleure valorisation de leurs résultats à travers la prise de décision politique.

Edité par Zoom Editions, BP 25 568, Dakar-Fann, e-mail zoomeditions@sunumail.sn, Sénégal.

2004, 101 pages.

Contacts Innocent Butare, CRDI, BRACO, tél. (221) 864 00 00, e-mail ibutare@irdc.org.sn et Jean Sibiri Zoundi, INERA, 04 BP 8645 Ouagadougou 04, tél. (226) 503 40 270, emailjeansibiri_zoundi@yahoo.fr.

Le dromadaire pédagogique. M. Launois, B. Faye, M. Aoutchiki Kriska.

Cet ouvrage traite du dromadaire dans tous ses états. Il est une reconfiguration pédagogique des savoirs du scientifique, de l'éleveur et de deux méharistes en 46 thèmes, 300 grains de savoirs, 57 dessins. Il est conçu, écrit et illustré pour satisfaire la curiosité d'un large public dans des espaces culturels variés.

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, 34398 Mont-pellier Cedex 5, France.

2003, 54 pages, ISBN 2-87614-528-6. Prix : 30 euros.

AGENDA

La réunion du Conseil

□ Dans le cadre du Challenge Programme pour l'Afrique au Sud du Sahara, le plan d'action, adopté pour le système de pôle de connaissance Kano-Katsina-Maradi, connaît un début d'exécution. A cet effet, un atelier de planification par objectif, regroupant les principaux acteurs agricoles de l'équipe du pôle de connaissance, est convoqué à Abuja, du 18 au 22 septembre 2005.